### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

# Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

# Séance du vendredi 9 septembre 2011

Conseillers communautaires en exercice: 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, A, B, C, D, K, E, F, G, H, I, J, L, M, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 2.1, 3.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 22h50

Etaient présents: Audeux: Françoise GALLIOU Auxon-Dessous: Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus: Geneviève VERRO Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport B et jusqu'au rapport I) Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET (à partir du rapport A), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport A et jusqu'au rapport H), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport A), Patrick BONTEMPS (à partir du rapport A), Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport K), Martine JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (à partir du rapport B), Annie MENETRIER, Carine MICHEL (jusqu'au rapport I), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI (jusqu'au rapport M), Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport E), Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport A), Sylvie WANLIN Beure: Auguste KOELLER Boussières: Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M) Chaleze: Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport K) Champagney: Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) Champvans-les-Moulins: Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc: Catherine BOTTERON, Philippe GUILLAUME Chemaudin Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête: Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz: Sylvaine BARASSI (jusqu'au rapport E puis représentée par Fabrice TAILLARD) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Françoise GILLET (représentée par Chantal VIARD), Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET (représentée par Gilles DUMAS) Grandfontaine : François LOPEZ La Vèze : Jacques CURTY Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET (jusqu'au rapport G), Brigitte VIONNET Miserey-Salines : Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (à partir du rapport A), Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport M), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN (à partir du rapport A), Daniel ROLET Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport E) Pelousey : Catherine BARTHELET, Claude OYTANA (jusqu'au rapport B) Pirey: Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes: Jean-Marc BOUSSET Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré: Stéphane COURBET (à partir du rapport B), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle: Claude SIMONIN Saône: Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre-les-Sapins: Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Thise: Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH (à partir du rapport A) Thoraise: Jean-Michel MAY (jusqu'au rapport L) Torpes: Dominique GRUBER (jusqu'au rapport F) Vaire-Arcier: Patrick RACINE Vaire-le-Petit: Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport A)

Etaient absents: Arguel: André AVIS Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSK! Avanne-Aveney: Laurent DELMOTTE Besançon: Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Sylvie JEANNIN, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure: Philippe CHANEY Boussières: Bertrand ASTRIC Busy: Philippe SIMONIN Champoux: Thierry CHATOT Chaucenne: Bernard VOUGNON Chaudefontaine: Jacky LOUISON Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc: Thomas JAVAUX Dannemarie-sur-Crête: Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin: André BAVEREL, Yves GUYEN Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE La Chevillotte: Jean PIQUARD Larnod: Gisèle ARDIET Le Gratteris: Cédric LINDECKER Mamirolle: Didier MARQUER Mazerolles-le-Salin: Daniel PARIS Miserey-Salines: Marcel FELT Montferrand-le-Château: Sèverine MONLLOR Noironte: Bernard MADOUX Novillars: Philippe BELUCHE Osselle: Jacques MENIGOZ Pirey: Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: Jean-Michel FAIVRE Rancenay: Michel LETHIER Tallenay: Jean-Yves PRALON Vorges-les-Pins: Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Géneviève VERRO

#### Procurations de vote:

Mandants: S. RUTKOWSKI, T. BENNETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du rapport I), B. CYPRIANI, JJ. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, L. HAKKAR, V. HINCELIN (à partir du rapport E), S. JEANNIN, C. MICHEL (à partir du rapport J), M. OMOURI, J. PANIER (à partir du rapport A), B. RONZI (à partir du rapport I.I.I.), J. ROSSELOT (à partir du rapport A), JC. ROY, E. SASSARD, J. SCHIRRER (à partir du rapport F), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, R. REYLE (à partir du rapport E), J. LOUISON (jusqu'au rapport M), Y. GUYEN, B. BECOULET (à partir du rapport H), D. PARIS, M. FELT, S. MONLLOR, P. BELUCHE (jusqu'au rapport E), J. MENIGOZ, C. OYTANA (à partir du rapport C), JM. FAIVRE, JY. PRALON

Mandataires: G. VERRO, H. AKODAD (à partir du rapport I), F. PRESSE, E. DUMONT, F. GERDIL-DJAOUAI, JS. LEUBA, N. BODIN, MN. SCHOELLER, C. THIEBAUT (à partir du rapport E), YM. DAHOUI, S. WANLIN (à partir du rapport J), E. PEQUIGNOT, P. BONTEMPS (à partir du rapport A), B. FALCINELLA (à partir du rapport I.I.I), P. BONNET (à partir du rapport A), JL. FOUSSERET, JM. GIRERD, M. LOYAT (à partir du rapport F), D. POISSENOT, N. GUILLEMET, A. KOELLER, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport E), A. BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport M), G. BAULIEU, B. VIONNET (à partir du rapport H), C. PREIONI, D. JOLY, M. COTTINY, B. BOURDAIS (jusqu'au rapport E), MO. CRABBÉ-DIAWARA, C. BARTHELET (à partir du rapport C), JM. BOUSSET, F. MONNEUR

Délibération n°2011/001456

Rapport A - Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (SMPSI)

# Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel de Besançon (SMPSI)

Rapporteur: Jean-Louis FOUSSERET, Président du SMPSI

Statut: Syndicat Mixte

Nom du Président : Jean-Louis FOUSSERET

Siège: 4, rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon

Direction: TEMIS Innovation - 18 rue Alain Savary - 25000 Besançon

Institutions membres: CAGB - CG25 - CRFC - CCID

#### Représentants de la CAGB :

- <u>8 titulaires</u> : G. Baulieu, N. Bodin, R. Demesmay, M. Felt, JL. Fousseret, M. Loyat, JP. Martin, A. Ménétrier

- <u>8 suppléants</u>: B. Becoulet, T. Javaux, MN. Lathuillière, D. Poissenot, B. Ronzi, G. Vallet, N. Weinman, Z. Yassir-Couval

#### **Budget 2011 du Syndicat**

	Budget 2011	Contributions CAGB	%
Fonctionnement	324 544 €	98 052 €	47 %
Investissement	5 716 891 € dont besoin de financement : 145 612 €	108 073 €	74 %

#### **Budget d'opération**

Total: 40,3 M€ HT dont 45 % déjà réalisés en investissements (18,1 M€ HT).

**2011 : I 858 K€ HT** nécessitant I46 K€ d'apport financier du SMPSI, le reste provenant des recettes commerciales et report d'excédents.

## I. Rapport d'activité 2010

L'année 2010 a vu la poursuite des travaux d'aménagement du parc scientifique avec :

- travaux préalables à l'installation de l'entreprise MECASEM, réalisés dans le cadre de subventions,
- accès et raccordement du programme d'hôtellerie ALL SUITES / restauration CHEZ ELLE,
- réalisation du parking Toby Chien en face de la crèche Baby&Co,
- travaux de finition de l'antenne de desserte des programmes TEMIS CENTER,
- achèvement des travaux d'aménagement intérieur des cellules du bâtiment MICROTECH.

En vue de l'obtention de la certification ISO 14001, un système de management environnemental a été mis en place pour l'accueil et l'accompagnement d'entreprises, ainsi que la gestion et le suivi du site de la technopole. La certification ISO 14001 a été obtenue en juillet 2010 (audit externe avec l'organisme certificateur Ecopass mené en juin 2010). La certification est valable 3 ans sous condition que les audits de suivi (année de certification n+1 et n+2) soient positifs. Les l'eres actions ont été mises en place dès l'année 2010 (ex : formation à la norme et au programme d'actions environnémentales des agents de la Ville de Besançon, réflexion sur la mise en place de nouveaux points de collecte déchets en verre sur le site...).

Concernant le <u>développement de TEMIS</u>, plusieurs projets importants ont été engagés en 2010 :

- certains projets immobiliers ont été livrés en 2010 : POLE EMPLOI (200 personnes), TEMIS Center 3 (DREAL : 200 personnes) et TEMIS Center 4 (services aux entreprises), l'Hôtel ALL SUITE du groupe PICHET (61 chambres) et la crèche d'entreprises Baby&Co,
- l'ISI FC, institut universitaire de formation d'ingénieurs en Biomédical, s'est installé dans le bâtiment ex-IRDQ (170 personnes),
- lancement des chantiers de MECASEM (1 100 m²), du restaurant CHEZ ELLE (240 m²), et de l'extension de l'ENSMM (1 440 m²),
- études du programme immobilier locatif industriel USITECH (2 230 m²), du programme immobilier tertiaire NOVATECH (5 230 m²), du programme de recherche TEMIS SCIENCES (laboratoires universitaires pour 8 030 m² et extension de la salle blanche de TIMM pour 760 m² avec l'appui financier du Grand Besançon) et du programme GBH / FORUM (4 300 m²),
- commercialisation à 100 % du bâtiment MICROTECH, avec l'extension de SONAXIS, et cession du bâtiment par le SMPSI à la SAIEMB IE.

Quant à TEMIS INNOVATION - Maison des Microtechniques, le taux d'occupation est de 100 % et près de 180 personnes y travaillent au 31/12/10.

Au 31/12/10, plus de 18 M€ HT ont été investis (12 M€ par le Syndicat dont 8,8 M€ par la CAGB) et environ 800 emplois privés sont installés sur la technopole.

#### II. Objectifs et perspectives 2011

La constitution d'une **offre immobilière locative** pour les entreprises en sortie de pépinière et d'hôtel reste sur TEMIS comme sur TEMISanté, un enjeu majeur pour les années à venir. Le développement du **Très Haut Débit** et des **services aux usagers** (entreprises, salariés...) accompagneront l'accroissement de la population de la technopole pour faire de TEMIS un quartier d'affaires et un quartier de vie.

Certains des projets immobiliers engagés en 2010 ont déjà été livrés à ce jour : **MECASEM**, le restaurant **CHEZ ELLE** (100 couverts), **extension de l'ENSMM** (tranche I).

Devraient entrer en phase opérationnelle (étude de maîtrise d'œuvre, travaux) en 2011 :

- **USITECH**: programme immobilier porté par la technopole en vue d'offrir des solutions pérennes d'implantation aux entreprises devant quitter TEMIS INNOVATION,
- sièges de **BREITLING Service** (1 700 m² / 48 personnes) et de **CRYLA** (3 500 m² / 70 personnes),
- programme industriel locatif **SODITHIS** en accompagnement de la réhabilitation de la Nef aux Métiers,
- **TEMIS SCIENCES** (500 personnes),
- NOVATECH du groupe LAZARD : tertiaire en blanc (services aux entreprises),
- FORUM par Grand Besançon Habitat.

La réalisation d'études de faisabilité de projets industriels se poursuit comme l'accompagnement à l'installation d'entreprises innovantes.

En matière de **promotion et de prospection**, TEMIS continue de renforcer la **concertation** en vue de développer les **synergies** entre les différents acteurs économiques et scientifiques dans un souci de visibilité et de notoriété : un Club a été constitué et est animé avec l'appui de l'ARD.

**ISO 14001**: un cahier des Prescriptions architecturale, urbanistique, paysager et environnementale est prévu, la réalisation d'une étude d'optimisation de l'éclairage du site.

L'audit externe de suivi ECOPASS (n+1) a eu lieu sur la technopole en mai 2011 et a confirmé la certification pour 2011 avec la note A.

Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.

Sincerement

Pour extrait conforme.

Le President

Préfecture de la Région Franche-Conne Préfecture du Doubs Contrôle de légalité DRCT

Recu le

1 6 SEP. 2011